



Louvres en Mouvement avec vous

### Tribune pour le Louvres Info de Juin 2016

D'après l'Insee, 12 millions de personnes sont concernées par des problèmes d'accessibilité en France. La loi du 11 février 2005 a constitué une avancée importante mais n'a pas été suffisamment suivie d'effet. Aujourd'hui, par le nouveau dispositif appelé **Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)**, la Ville de Louvres s'est engagée à procéder aux travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics qu'elle gère selon une programmation de 2015 à 2022.

La Ville va aussi pouvoir accompagner les commerces dans leurs efforts vers une meilleure accessibilité grâce à un autre dispositif, le **FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)**, dont c'est une des thématiques prioritaires.

Elle veut aussi agir dans le soutien aux handicapés grâce à son réseau de solidarité baptisé **RE SO LU (REseau de SOLidarité LUparien)**.

L'accessibilité permet le bien vivre ensemble – c'est l'affaire de tous pour tous.

Nous serons vigilants.

Soit 950 caractères espaces compris (ne pas dépasser les 1000 caractères)